

**DÉCISION PORTANT CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX POUR UNE
PREMIERE ANNEE DE LA LICENCE PROFESSORAT DES ECOLES**

Le président de l'université de Bordeaux,

- Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L 612-3 et D 612-1-13
- Vu la proposition du directeur de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

DECIDE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer la commission d'examen des vœux pour la licence : **Sciences Humaines et Sociales**

Mention : **Professorat des écoles**

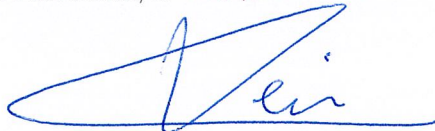
Nom	Prénom	Qualité ¹
CELI	Valentina	Enseignant-chercheur (UB)
DEMETTRE	Lucie	Enseignant-chercheur (UBM)
LACASSAGNE	Miren	Enseignant-chercheur (UBM)
MAGENDIE	Elisabeth	Enseignant-chercheur (UB)
TOUZARD	Blaise	Enseignant-chercheur (UB)
VILLA-PEREZ	Valéria	Enseignant-chercheur (UBM)

Article 2 : La commission est présidée par Mme MAGENDIE Elisabeth- Maîtresse de Conférences

Article 3 : Cette commission est constituée pour l'année universitaire 2026-2027.

Pour l'université de Bordeaux,
Dean Lewis

Président
A Bordeaux, le 15/12/2025



Pour l'institut

Directeur M. Jean-Philippe BLOLEY
A Bordeaux, le 15/12/2025



¹ Enseignant-chercheur, enseignant, personnalité qualifiée